

Les mille sources de la Colère

FEVRIER 2011

Comment devenir agoraphobe en quelques jours !!!

En ce début d'année, un nouvel épisode de la désorganisation de notre administration est venu alimenter le mal être qui sévit à la DGFIP, il s'agit bien évidemment de la généralisation d'Agora dans la filière gestion publique. Le premier ressenti n'est pas positif, c'est le moins que l'on puisse dire. Les premiers jours, impossible de pointer. Par la suite il y a eu les loupés fréquents dans le cadre du pointage sur micro, les badgeuses amélioreront-elles le service ? A suivre. Les rectifications se font au compte-gouttes, et à retardement : il est très difficile de savoir où on en est. Du coup on fait dans l'approximation pour ne pas risquer d'être écrêté. Pour l'instant l'absence de fiabilité du système contraint de nombreux collègues à tenir une situation de leurs pointages en parallèle : on est loin de l'efficacité vantée par notre hiérarchie. Inutile de parler du temps passé quotidiennement à vérifier que tout est saisi ; et il en manque toujours. Lorsqu'une rectification est faite on ne sait jamais quand elle sera prise en compte. Au total, si on récapitule le temps passé par chaque agent sur l'engin, la productivité en prend un coup. Si nous n'étions pas déjà surchargés de travail, nous pourrions croire que cette mise en place a été décidée pour divertir les oisifs ! Le bilan n'est guère meilleur dans la filière fiscale : si le système est maintenant rodé, la surcharge de trafic engendré par la généralisation a fini par saturer des tuyaux déjà bouchés et l'application n'est vraiment utilisable qu'à de rares occasions.

Mais quand tout va mal, la DGFIP a la solution miracle : le petit message rassurant sur Ulysse pour nous expliquer qu'il y a un problème (tiens ! On n'avait pas remarqué !) mais que bientôt ça ira mieux. Pas sur que l'objectif soit atteint...

Dans un contexte de surcharge de travail dû notamment aux suppressions d'emplois, nous n'avons décidément pas besoin de cette épidémie d'agoraphobie...

Radon à Meymac : Ca suffit !

La CGT le dénonce depuis plusieurs années et est intervenue régulièrement sur le sujet en CHS (cf. 1 000 sources de la colère de décembre 2009) : soit les travaux entrepris sont efficaces, soit il est urgent de reloger les collègues exposés dans des locaux sains. Les dernières mesures nous confortent dans l'idée que seule la deuxième hypothèse est envisageable : 893 Bq/m³ pour un maximum préconisé de 400 (qui devrait bientôt être ramené à 300). Les 20 000 € de travaux engagés conjointement par l'administration et le CHS ces dernières années auront donc été inefficaces. Des mesures d'urgence doivent donc être prises pour que cesse cette exposition inadmissible. Des engagements avaient été annoncés par

l'administration en son temps, ils doivent être respectés. La radioactivité du radon est la deuxième source de décès par cancer du poumon en France (9% des décès par cancer du poumon) juste derrière le tabac.

Sur un sujet de santé publique de cette importance, il est nécessaire que l'ensemble des partenaires sociaux agissent de concert loin d'éventuelles considérations boutiquières.

DPA sur la comète

Pour rester dans le timing et dégainer toujours plus vite que le voisin, voici revenu le temps des DPA (Diagnostic Plan d'Action) des services. Ce qui rend l'exercice encore plus amusant, c'est que ces plans sur la comète sont tirés avant même que la Délégation Inter-régionale, grand

manitou en la matière, n'ait assigné ses objectifs à ses vassaux. Qu'à cela ne tienne, les ambitieux routelets départementaux ne s'arrêtent pas à ça, parions qu'ils demanderont plus à leurs services pour être sûrs de gagner la course à l'échalote ! Quoi qu'il en soit, ce seront les mêmes qui tiendront le rôle des citrons pressés jusqu'à la dernière goutte de pulpe : nous !

Galettes syndicales et visites de postes

La saison 2011 des galettes syndicales est clôturée, la CGT remercie chaleureusement l'ensemble des collègues qui ont participé à cette pause à la fois gourmande et revendicative. Une petite fève indiscreète nous a même confié que sur certains sites, la galette syndicale avait eu plus de succès que l'administrative. Sans doute une preuve que quand les conditions de travail se dégradent, les agents ont à cœur de choisir avec qui ils trinquent... Ainsi, l'ensemble des collègues de la Trésorerie d'Ussel a boycotté la galette des chefs afin de protester contre la suppression d'un 1/2 poste. Vivement la création de CRS – Compagnies de Recouvrement Spécialisées qui elles ne risqueront pas d'être supprimées ! (n'est ce pas M. Hortefeux !).

Les visites de postes se poursuivent, continuez à réserver le meilleur accueil possible aux militants CGT qui viennent à votre rencontre, ils sont à votre écoute et seront toujours à vos côtés pour défendre vos droits et garanties collectives dans le cadre de règles de gestion objectives.

Les aventures du photocopieur furtif

Il était une fois un photocopieur à bout de souffle qui désespérait de ne plus servir à rien. Qu'à cela ne tienne dit le chef, au fin fond de notre département, il existe un endroit perdu où quelques collègues tentent de travailler encore et toujours. Donnons leur ce photocopieur pour les récompenser de leurs efforts. Mais le photocopieur est lourd, très lourd. On peine à le charger dans le véhicule de service. Le cadeau étant de la plus haute importance, le chef du convoi ne peut être qu'un cadre plus que

supérieur ! Et voilà notre photocopieur tout guilleret de s'en aller trouver une seconde vie à Ussel. Pourtant tout se complique à l'arrivée pour décharger l'engin que personne n'arrivera à monter dans les étages où il aurait pu être utile ! Il est resté au rez-de-chaussée pour expirer aussitôt au grand désespoir des ussellois ! Moralité : n'oubliez pas de dire merci au chef, il pense à notre bien-être en permanence !

Des travaux au rabais au SIP-SIE d'Ussel

L'encapsulage de dalles amiantées a été enfin réalisé fin décembre 2010 après des années de pression du CHS sur la direction et voilà qu'en janvier, le revêtement se soulève déjà ! On croit rêver, surtout que le travail a été fait, au prix fort, par une entreprise spécialisée ! La réparation vient d'être effectuée avec, espérons-le, une colle non toxique !

Supplément familial de traitement : le compte n'y est pas

L'administration souhaite réformer l'attribution de ce supplément (actuellement 2,29 € pour 1 enfant, de 72,73 à 109,77 € pour 2 et de 180,72 à 279,50 € pour 3). Sans entrer dans les détails de la réforme, il s'agirait notamment de revaloriser le SFT pour les parents d'un seul enfant à environ 30 €. Mais la mesquinerie administrative est sans limite : on différencierait le « stock » et le « flux » parmi les ayant-droits. Tant qu'on ne change pas de nombre d'enfants, on fait partie du stock et le SFT est calculé selon l'ancien système, mais quand on change de nombre d'enfants (en plus ou en moins) on fait partie du flux, et on entre dans le nouveau système forfaitaire. Ainsi les agents touchant aujourd'hui 2,29 euros par mois pour un enfant continueraient à ne toucher que 2,29 €, pendant de nombreuses années, tandis que les nouveaux parents d'un enfant toucheraient un forfait plus important.... Inacceptable pour la CGT. Les arbitrages devraient être connus dans les semaines à venir.



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES

SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX
Contact : 06 60 87 03 12